Dans la Capitale

De droite et de gauche.

M. J. C. Cooke, de Winnipeg, est au Russell.

Le Révd M. McGovern est de retour d'Almonte, où il était allé visiter sa mère.

Les travaux au Chateau-d'eau aux Chaudières, se poursuivent avec une très grande activité.

M Lewis Gold, ministre de la Colombie Britanique, M. Robert Barry et son épouse sont au Windsor.

Le Révd M. Ferreri, curé de Winton, est en ville. Il est l'hôte de sa Grâce Monseigneur Duhamel.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Le Révd M. Ouellet, curé du Calumet, qui depuis quelques jours était à l'archevêché, est parti hier soir.

Le Révd M. Campeau, est de retour de St Thomas d'Alfred, où il remplaçait M. Agnel, qui était dangereusement malade.

Le thermomètre à 10.5 hrs. a. m. marquait 85°, à 11.15 hrs. a. m. 88°, chez W. C. Young, rue Sparks.

La construction de la nouvelle école de la rue Murray avance rapidement. Les travaux doivent être terminé pour le mois de septembre.

La partie de "base-ball" jouée dimanche dernier entre les "Tricolore" et les "Sports" a été gagnée par les premiers par 26 contre 5.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Les travaux de maçonnerie, à l'église Methodiste, à l'encoignure des rues King et Besserer, sont poussés avec une très grande activité.

Un grand nombre de ceux qui ont pris part à l'excursion des cochers de place sont arrivés hier soir, les autres doivent arriver aujourd'hui.

Les Revds. Pères Bourbonnais et Provost, qui depuis quelques jours étaient les hôtes des Révds Pères du Collège, sont retournés dans leur parroisse respective.

M. Gédéon Meilleur, qui a été victime de l'accident de samedi, est un peu mieux de ses blessures. Cependant il est encore très souffrant.

La photographie de la tour Eiffel, qui sera à l'exposition de Paris, en 1889, est exposée dans la vitrine de M. McKay, rue Sussex. Cette tour devra couter $5,000,000.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les citoyens de la rue Clarence voient avec plaisir les améliorations que l'on fait dans cette rue. Une fois qu'elles seront terminées, cette rue sera l'une des plus belles de la capitale.

Les funérailles du regretté M. Philion ont eut lieu ce matin, à la Basilique. Un grand nombre de citoyens se sont fait un devoir d'accompagner sa dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Les nombreux excursionnistes de la fanfare de Ste Anne, sont arrivés hier soir, enchantés de cette excursion. La joie et la gaieté n'ont cessé de régner durant toute la journée.

La police, malgré ses recherches, n'a pu encore découvrir aucune trace des auteurs de l'assaut meurtrier commis sur la personne du jeune Cummings durant la soirée de mardi.

Un homme du nom de Martin, employé aux scieries McLaren, a été victime d'un accident vraiment déplorable. Il était occupé à scier lorsque la scie lui coupa la main droite. Le blessé fut de suite transporté chez lui.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

L'infortuné Robert Young, qui a été blessé sur un train de fret du Pacifique, avant hier, est mort hier à 3 hrs. à l'Hôpital Général, des suites de ses blessures. Il n'a pas recouvert sa connaissance depuis l'accident.

Le marché était très fourni ce matin, les acheteurs n'y manquaient pas. Les framboises y sont en abondance. Le beurre est à la hausse. Il se vendait 20 cents la livre en sceau et 22 cents en boulettes.

La traduction du rapport de la commission du travail est commencée depuis hier par les traducteurs des Débats. La partie anglaise est sous la surveillande de M. Johnson et la partie française sous la direction de M. A. N. Montpetit.

DECES

Ce matin à 1 heure, Ovana, enfant de Félix Labelle, à l'âge de 5 ans.

Les funérailles auront lieu demain le 18 juillet, à 3 hrs. p. m. à l'église de Hull.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No. 26 Rue Britania, Hull.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

L'AIR

L'homme ne vit pas seulement de pain ou d'autres aliments solides ou liquides, mais encore et même surtout d'air. Si cet élément vital est impur ou vicié, la santé ne tarde pas à s'altérer plus ou moins, selon le degré d'altération de l'air.

***

La robuste santé et les vives couleurs des gens de la campagne, malgré une nourriture peu recherchée, doivent être attribuées surtout à l'air pur et fortement oxygéné qu'ils respirent.

***

Un air humide est toujours plus ou moins malfaisant, surtout s'il est en même temps froid et stagnant,

***

Une température trop élevée devient énervante, parce qu'elle détermine une transpiration trop abondante ; elle affaiblit l'activité de l'estomac et des intestins, et relâche la vigueur générale.

***

Un froid subit supprime les émanations qui doivent toujours se produire par la peau, et refoule le sang à l'intérieur ; d'où peuvent résulter les frissons, coryzas, rhumes, catarrhes, pleurésies, fluxions de poitrine, congestions, etc.

CONSEIL DE VILLE.

Il y a eu, hier soir, séance du conseil de-ville sous la présidence de l'échevin Erratt, pro:maire Etaient présents : MM. les échevins Gordon, Hutchison, Dalglish, Monk, Borthwick, O'Leary Heney, Adam, Henderson, Durocher, McVeity et Askwith.

Lecture d'une lettre des directeurs du chemin de Nepean et North Gower, offrant de livrer à la ville la propriété de leur chemin dans les limites de la cité pour la somme de $600.

Aussi une lettre de la compagnie de Bytown & Nepean offrant leur chemin dans les limites de la ville pour la somme de $1,250.

Le rapport du bureau des travaux au sujet de l'ouverture de nouvelles rues est ensuite adopté. Un comité sera nommé pour préparer un règlement à cet effet.

M. l'échevin Monk présente un rapport recommandant la construction de plusieurs égoûts et trottoirs dans différentes parties de la ville. Adopté.

M. l'échevin Askwith présente le rapport du bureau de santé. Adopté.

M. l'échevin Monk présente le règlement pour la fermeture à bonne heure des marchands de chaussures.

Sur proposition de M. l'échevin Henderson, l'avocat de la corporation sera prié de donner son avis au sujet du droit du conseil de forcer la compagnie du Pacifique à ouvrir leur dépôt de la rue Sussex.

M. l'échevin Henderson demande si l'exposition de curiosités humaines au coin de la rue Sussex paye des taxes à la corporation. Le président répondit que le règlement n'atteignait pas ce genre d'exposition, mais il serait heureux qu'il y eut un règlement à cet effet.

M. Henderson propose alors, secondé par M. McVeity, qu'un règlement à cet effet soit préparé.

M. l'échevin Heney, secondé par M. l'échevin O'Leary, propose que le pro-maire soit autorisé à offrir une recompense de $100 pour l'arrestation des personnes qui ont assailli M. C. Cummings dans la nuit du 10 juillet.

M. Durocher croit que le conseil ne devrait prendre aucune action à ce sujet maintenant et la motion est déclarée hors d'ordre

Le conseil s'ajourne ensuite.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Bridget Brett, ivre, acquittée.

Louis Allard et Sara Martin pour avoir laissé errer une vache, $1 d'amende et $1 de frais chaque.

Mde Moore, pour assaut sur son mari, cause remise à lundi.

Bridget O'Boyle, vol de $5 à Mde Huntley, et Walter Stephens, pour larcin, cause remise à lundi.

Annie Earle, accusée de tenir une maison malfamée, promet de fermer sa maison et de travailler. Elle est en conséquence acquittée.

Aux Fabricants de Briques

LE SOUSSIGNÉ recevra à son bureau d'ici à mercredi, le 25 courant, à midi, des soumissions pour fournir et délivrer environ quatre cent mille briques dures de première classe, pour le canal de rue Ouest.

Les soumissions doivent donner le prix par mille et être accompagnées d'un échantillon de la brique.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-ville, 16 juillet, 1888.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUS DE STOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3	CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½	"
BONS COTONS BLANCS	5	"
LAINAGES PESANTS	10	"
MEILLEUR SHIRTING, 30 PO CES	12½	"
NAPPES	15	"
CACHEMIRES NOIRS	15	"
TWEED PESANT TRES-FORT	25	"
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00	

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou air) du pont de la rue St-Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE

BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX.
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE,
BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions,
Fiat,
Inscription.

POUR NOTAIRES

Contras de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc

Catalogues,
Listes de prix
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires
Etc., etc., etc

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an .....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

Bourse de louage d'Ottawa.

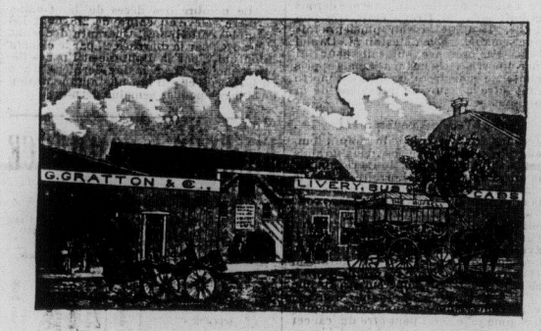

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallac. & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise. Marchandises de Fantaisie, Meubles en Soule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Preints, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,
Peintre d'Enseignes et de Maisons
Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC,

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H H NOREZ
No 30, rue Rideau.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions
Publiques et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13ins

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour 4j-3m

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

VI

—Où a-t-on trouvé ça ? dit-il.

—Dans votre arrière boutique. Il sont encore sales de la boue de Champ-Loiseau et contre la boue, des deux côtés, sont collées des feuilles mortes d'un saule, près du ruisseau.

Lauriot répéta machinalement;

—Ces soutiers-là, que je vous dis, je ne les avais pas avant-hier.

Le juge eut un moment d'impatience

—Alors, parlez !.... on vous les avait donc empruntés ? un autre que vous les portait donc quelquefois ?....

Le boucher broya sa tête dans ses deux grosses mains et tomba sur une chaise ; un flot de sang lui montait au visage. Ses yeux étaient voilés d'un nuage rouge. Et dans ce nuage rouge, tout à coup, en gigantesques lettres noires, il vit un nom écrit.... un nom qu'il aimait, qu'il vénérait.... un nom chéri entre tous.... un nom qu'il baltutiait tout petit, qu'il répétait souvent, qui avait rempli sa vie, un nom qui lui rappelait une affection sans bornes, des tendresses infinies.. un nom qui est une douceur et une force, une consolation et une promesse de calme, un abîme de bonté et de pardon, un qui, avec celui de sa sœur, avec celui de sa fiancée, résumait toutes ses amours, toutes ses espérances, toute sa vie.... Sa mère !....

Il se releva. Ses ongles s'étaient enfoncés dans la peau de son front et le sang coulait autour des yeux...

—C'est horrible ce que je viens de penser là ! murmura-t-il....

Le juge et le greffier le regardaient, attentifs.

M. de Valtemare reprit.

—Vous ne répondez rien ?....

Je ne sais pas, moi, que je vous dis.... je ne sais pas...

Maintenant Lauriot avait froid, il grelottait.

Le juge remarquait son malaise et tout à coup, devenu très dur au fur et à mesure que la culpabilité du boucher s'affirmait il le pressa impitoyablement.

Mais Lauriot ne répondit plus, sembla soudain être insensible, à ce qui le touchait, ne parut plus se soucier de l'accusation qui pesait sur lui.

En vain le magistrat insista :

—Ce n'est pas tout, disait-il. On a retrouvé chez vous le pantalon blanc que vous portiez le jour du crime. Il résulte de l'enquête faite par M. le commissaire de police de Meudon, que ce pantalon, vous l'avez mis seulement lorsque vous êtes disposé à partir ; vous l'avez quitté le soir en rentrant, et le lendemain, c'est-à-dire au moment de votre arrestation, vous ne le portiez pas. Or, ce vêtement est plein de sang ..

Lauriot murmura :

—Je suis boucher.... ça n'a rien d'étonnant....

—Je m'attendais à cette excuse. Avez-vous travaillé à votre abattoir le jour du crime.

—Non, excepté le matin.

Mais alors vous aviez vos vêtement de travail. Répondez. D'où venait le sang remarqué sur votre pantalon de toile ? L'expertise médico - légale a été faite. Ce n'est pas le sang d'un animal, mais ce sont bien des traces de sang humain....

—Je ne sais pas, je vous dis. J'ai la tête qui me tourmente. Tout ce que vous me dites là me rend malade.

—Vous refusez de répondre ?

Il y eut un moment de silence

Lauriot fit un effort.

—En courant dans les broussailles après mon bœuf, je me suis égratigné les mains... voyez plutôt.... alors je les ai sans doute essuyées sur mon pentalon.... oui c'est cela.... je me le rappelle, le sang coulait trop fort....

—Vous persistez dans de système de dénégations qui consiste à prétendre que votre bœuf s'est enfui, et que vous l'avez poursuivi...ce qui expliquerait, selon vous, l'emploi de votre temps au moment du crime ?

—Oui, je persiste.... oui je persiste.... dit Lauriot effalé.

—Vous n'avez rien à ajouter ?..

Le grand Lauriot s'était levé, s'était rapproché du magistrat. Des larmes roulaient dans ses gros yeux bleus. Un sanglot tiraillait les coins de sa bouche et imprimait une sorte de grimace à sa bonne figure rouge. Le juge et le greffier se regardèrent. Le greffier ne retint pas un sourire. Le juge se contenta de hausser les épaules.

—Parlez, dit-il... mais faites vite...

—Oui, je ferai vite. Je n'ai pas grand'chose à dire. Si j'étais coupable, peut-être bien que je me défendrais mieux.... Je trouverais des raisons... Alors, j'ai donc l'air d'un assassin, moi ?.... Oui, je sais bien ce que vous allez répondre.... Disculpez-vous !.. Est-ce que je sais comment il faut s'y prendre.... Ca vous regarde, ces choses-là.... Je suis innocent.... je vous le dis, je vous le crie.... que ça vous suffise.... Vous n'êtes pas juge seulement pour faire condamner les gens.. A votre place, savez-vous ce que je ferais moi ? Quand on m'amènerait un prisonnier, je penserais : "Cet homme-là n'est peut-être pas coupable.... Ca s'est vu.... Alors, je vais faire mon possible pour l'innocenter...." Certainement, ce serait plus juste que d'accuser d'assassinat un garçon qui ne pensait qu'à travailler, à gagner sa vie, et surtout que de l'accuser d'avoir tué une jeune fille à laquelle il tenait, qu'il aimait depuis près de deux ans et avec laquelle il devait s'épouser un jour ou l'autre.... Puisque je l'aimais cette petite puisque j'en étais fou.... pourquoi que je l'aurais tuée ?.... Est-ce que ça ne vous semble pas une raison ? Vous prétendez que c'est par jalousie.... mais si j'avais été jaloux, ce n'est pas elle c'est celui que j'aurais jalousé qui aurait passé par mes mains. Je vous le dis franchement, je lui aurais réglé son compte. Allez, monsieur le juge d'instruction, vous pouvez me croire, de ma vie je n'ai fait de mal à personne.... Je suis un honnête garçon inoffensif, je le répète Ce n'est point parce que je suis boucher qu'il faut s'imaginer que je suis un meurtrier Je n'ai jamais passé en justice.... de ma vie, je ne me suis querellé que deux fois ; c'était à des fêtes, à Mendon et à Saint-Cloud.... avec des garçons de mon âge.... On s'est cogné un peu, mais moi, quand j'ai vu que j'étais le plus fort et que je pouvais faire du mal aux autres, je me suis arrêté et j'ai cessé la batterie. Voilà tout ce que j'ai à me reprocher.... ça n'est pas beaucoup.... Et je voudrais bien voir un garçon de mon âge qui n'ait jamais tapé sur un autre, un soir de ribote....

Lauriot s'arrêta, s'essuya les yeux du revers de sa large main, puis, avec un sourire peureux, avec une hésitation dans la voix ;

—Vous allez me relâcher n'est-ce pas ?

Le juge appuya sur une sonnette.

Un garde entra.

—Faites venir les femmes Raffet et Gilbert.

Le garde sortit. Quelques secondes après la porte s'ouvrit de et livrait passage à deux paysannes qui se confondirent en salutations devant le magistrat et le greffier.

C'étaient les deux paysannes qui avaient rencontré le grand Lauriot, au moment où il partait pour Viroflay. Elles répétèrent leurs dépositions. Après quoi, M. de Valtemare leur montra le fouet du boucher cassé en deux. Elles le reconnurent pour l'avoir vu, le jour du crime entre les mains de Lauriot. Même la femme Gilbert ajouta qu'au moment où elles l'avaient rencontré, le jeune homme était en train d'ajuster la courroi autour de son poignet.

On les fit sortir.

Après elles, ce fut le tour des garçons de l'Ermitage.

Ils répétèrent, eux aussi, leurs dépositions devant Lauriot. C'était bien lui qu'ils avaient vu, vers sept heures, en compagnie de Charlotte.

D'autres confrontations eurent lieu, avec le cordonnier Pillet entre autres.

Puis M. de Valtemare se leva puis s'adressant au boucher :

—Ainsi dit-il, personne ne vous a vu, quand vous étiez à la poursuite de votre bœuf ?

—Non, personne, personne, fit Lauriot.

Et il se tordit les mains

Le juge quitta son cabinet, suivi du greffier. Deux gardes s'étaient rangés du côté du jeune homme, après lui avoir solidement attaché les bras.

—Marche ! dit l'un, brutalement, en le poussant d'un coup de poing sur l'épaule.

—Où me mène-t-on ? Pourquoi ne me relâche-t-on pas ?

—Te relâcher ? Ah ! ah ! plus souvent !... on n'a pas tous les jours des aubaines comme toi, mon brave.... allons, marche !...

Lauriot murmurait :

—Des aubaines ?... Alors, je suis une bonne aubaine, moi?... Alors ils sont tous ici persuadés que je suis l'assassin...

Il baissa la tête et se laissa jeter dans le couloir sur lequel sont ouverts les cabinets des juges d'instruction....

(A continuer)